

Le Protocole de Nagoya et son application dans le cadre de la coopération au développement

29/06/2017, 13h30-16h30

DGD, Salle de réunion DR08

rue des Petits Carmes 15, 1000 Bruxelles

29 Juin 2017, 13h30-16h30

Salle de réunion DR08, DGD, rue des Petits Carmes 15, 1000 Bruxelles

Pour les chercheurs travaillant sur la faune et la flore dans le monde entier, la mise en œuvre du Protocole de Nagoya et le système associé de Accès et Partage des Avantages (APA) ont des conséquences majeures sur leur mode de fonctionnement.

Les chercheurs belges, dont certains travaillent dans le cadre de la coopération au développement, doivent l'appliquer dans leur propre travail ou dans celui des chercheurs-partenaires venant des pays partenaires de la coopération au développement. Ces pays partenaires n'ont pas toujours une bonne compréhension des traités qu'ils ont signés et la plupart n'ont pas encore élaboré de législation pour les mettre en œuvre. Il s'avère donc que le renforcement des capacités à cet égard est nécessaire.

CEBioS, en collaboration avec le Point Focal National pour la Convention sur la

diversité biologique et d'autres partenaires, relève le défi et se concentre sur la R.D. Congo, où la mise en œuvre du Protocole doit encore largement être développée et où de nombreux chercheurs belges sont actifs. Il est temps d'examiner les principes et les conséquences de cet important Protocole.

Programme

• 13h30 - 14h15

Introduction générale au Protocole de Nagoya, implications des ratifications belge et européenne et des ratifications par les pays partenaires.

Hendrik Segers, Point Focal National pour la Convention sur la diversité biologique (PFN-CDB), IRSNB

- cadre général du Protocole de Nagoya et APA
- implications pour les utilisateurs européens/belges (notamment ceux

financés par la Coopération au développement)

- implications pour les chercheurs invités des pays en développement: peuvent-ils travailler sur le matériel qu'ils apportent avec eux? doivent-ils suivre la réglementation de l'UE ou celle de leur pays d'origine?

• 14h15 - 15h00

Utilisation du Centre d'échange d'informations APA.

Han De Koeijer, Point Focal National pour le Centre d'échange d'informations (PFN-CHM), CEBioS-IRSNB

- Les implications pour les projets financés par la coop.dév., impliquant des chercheurs belges et de pays partenaires
- les limites de l'APA
- cas des décideurs des pays partenaires qui doivent développer une législation locale pour l'APA

• 15h00 - 15h15 : Pause-café

• 15h15 - 16h30

Mise à jour

Études de cas avec expériences et discussions dans le cadre de l'organisation d'une journée d'étude sur le Protocole de Nagoya en R.D. Congo en automne.

- *La recherche botanique en RD Congo: balancer entre les règles et l'esprit de Nagoya.*
Steven Dessen, Administrateur général du Jardin botanique Meise
- *Le cas des 'tradi-praticiens' du Burundi.*
Luc Janssens de Bisthoven, Coordinateur CEBioS, IRSNB
- *Discussions avec les experts présents* (SPF Santé publique, MRAC ...)

Inscriptions

Van der Avort Annemarie
Annemarie.vanderavort@diplobel.fed.be